



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

Monsieur Tom Kmiec,
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Kmiec,

La Défense nationale est heureuse de présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes le rapport de situation ci-joint sur le Système d'administration de la justice et de gestion de l'information.

Cordialement,

Jody Thomas

Pièce jointes : 1

Mise au point à l'intention du Comité permanent des comptes publics relative au Rapport 3 – L'administration de la justice dans les Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général du Canada, printemps 2018

Demande d'information du Comité permanent des comptes publics (PACP)

Étant donné que les mesures correctives du Cabinet du Juge-avocat général ne seront efficaces que si le Système d'administration de la justice et de gestion de l'information (SAJGI) est implanté et utilisé, le Comité demande de faire le point sur le SAJGI : une rétroaction initiale sur son utilisation et ses pratiques de formation et une rétroaction sur toute amélioration administrative du système de justice militaire.

Contexte

Le 22 avril 2020, la Défense nationale a reçu une lettre du Comité des comptes publics dans laquelle il lui était demandé de faire le point au sujet de la mise en œuvre du Système d'administration de la justice et de gestion de l'information, ou « SAJGI. »

En mai 2020, la Défense nationale a fait le point pour le Comité sur le lancement et le déploiement du SAJGI, sur les pratiques de formation mises en place pour les utilisateurs, sur la rétroaction initiale concernant son utilisation et sur les améliorations potentielles à l'administration de la justice militaire. La Défense nationale a indiqué que le développement du Système et son déploiement à l'échelle des Forces armées canadiennes ont été freinés par la COVID-19. Elle n'a pas été en mesure de fournir une date prévue de finalisation des fonctions avancées du SAJGI, ni un calendrier de déploiement, mais s'est engagée à faire le point au Comité d'ici le 31 décembre 2020.

Lors de la dernière mise au point effectuée en juin 2021, la Défense nationale a indiqué qu'elle continuait la mise en place du cadre et des processus nécessaires pour permettre le déploiement du SAJGI à travers l'ensemble des Forces armées canadiennes, et ce de manière réfléchie et responsable, et qu'elle s'engage à fournir au Comité de plus amples informations dans quatre domaines : 1) les délais spécifiques pour continuer le déploiement du SAJGI, 2) les progrès réalisés en matière d'administration et de fonctionnalité du SAJGI, 3) les progrès réalisés en matière de formation des utilisateurs du SAJGI sur le réseau d'apprentissage de la Défense, et 4) les commentaires des utilisateurs au fur et à mesure que d'autres unités commencent à mettre en œuvre le SAJGI.

Le point sur le SAJGI

Le Déploiement du SAJGI

Depuis sa mise au point effectuée en juin 2021 auprès du Comité, la Défense nationale a apporté plus de 86 améliorations supplémentaires au logiciel en fonction de la clarification des besoins et des problèmes cernés lors des tests et des commentaires obtenus des 18 unités qui utilisent déjà le SAJGI.

Depuis juin 2021, la Défense nationale a également déployé le SAJGI dans quatre unités du 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC) à Petawawa, dans six unités de la 2^e Division aérienne du Canada (2 DAC) et dans trois unités des Forces maritimes du Pacifique (FMAR(P)). Ces unités supplémentaires ont fourni un feedback précieux qui permet d'améliorer

continuellement le système.

Tel qu'indiqué dans la dernière mise au point de la Défense nationale à l'intention du Comité, les prochaines modifications à la *Loi sur la défense nationale* qui découlent de l'adoption du projet de loi C-77 auront un impact sur l'administration des dossiers de la justice militaire. Ces modifications entraîneront la conception d'une version actualisée du SAJGI (version 2.0). La Défense nationale estime que la version actuelle du SAJGI (version 1.0), qui reflète le système de justice militaire actuel, aura une utilité et une durée de vie limitées lorsque ces nouvelles modifications entreront en vigueur.

Par conséquent, la Défense nationale a suspendu le déploiement du SAJGI 1.0 à d'autres utilisateurs et unités jusqu'à la mise en œuvre complète du projet de loi C-77, prévue en 2022.

Améliorations fonctionnelles et administratives du système de justice militaire

Alors que le déploiement du SAJGI 1.0 a été interrompu, la Défense nationale continue de faire des progrès dans l'administration et la fonctionnalité du SAJGI, et est en bonne voie pour le déploiement du SAJGI 2.0. À titre d'exemple, les travaux se poursuivent en vue de l'intégration du système d'information de la sécurité et de la police militaire (SAMPIS) et du système de gestion des dossiers du directeur des poursuites militaires (DMP-CMS) dans le SAJGI.

En outre, bien qu'aucune unité supplémentaire ne soit formée à l'utilisation du SAJGI 1.0, tout feedback reçu des unités qui utilisent actuellement le SAJGI 1.0 sera pris en compte lors du développement du SAJGI 2.0.

Pratiques de formation sur le SAJGI

En décembre 2021, la Défense nationale a terminé la dernière série de la formation des utilisateurs du SAJGI par le biais d'une formation de groupe organisée par vidéoconférence en ligne. Environ 275 utilisateurs au total ont suivi cette formation, y compris le personnel des unités qui utilisent actuellement le SAJGI, ainsi que le cabinet du Juge-avocat général.

La Défense nationale est également sur le point d'achever le développement de l'apprentissage individuel en ligne adapté au rythme de chacun par le biais du réseau d'apprentissage de l'Équipe de la Défense, avec pour objectif de terminer en janvier 2022. Une fois terminé, les nouveaux utilisateurs qui font partie des unités d'utilisateurs actuels du SAJGI ainsi que tous les utilisateurs actuels qui souhaitent suivre une formation de remise à niveau pourront utiliser ce système de formation à tout moment.

En attendant que le nouveau modèle de formation des utilisateurs du SAJGI soit lancé, la Défense nationale continue de mettre à la disposition des utilisateurs un certain nombre de ressources de formation et des exemples pratiques pour les aider dans l'utilisation du SAJGI, notamment des manuels, des aide-mémoire, un soutien téléphonique et une formation supplémentaire au besoin.

La Défense nationale continue le développement de son programme global de formation des utilisateurs et s'engage activement à déterminer les changements à apporter à la formation du SAJGI qui seront nécessaires pour la mise en œuvre du SAJGI 2.0.

Prochaines mises au point du Comité

La poursuite du développement et de la mise en œuvre du SAJGI permettra à la Défense nationale de donner directement suite à bon nombre des principales conclusions formulées par le vérificateur général, ainsi qu'à la recommandation 50 du rapport de la troisième autorité d'examen indépendant, qui consiste à développer et à commencer à exploiter le SAJGI dès que possible.

Pour mettre pleinement en œuvre la recommandation 50, la Défense nationale s'efforce de faire en sorte que le SAJGI 2.0 reflète le système de justice militaire et soit en mesure de fournir des données qui peuvent être mesurées et analysées efficacement.

La Défense nationale reconnaît que la mise en œuvre des recommandations des deux rapports concernant les délais, la communication et la surveillance permettra une administration plus efficace et efficiente du système de justice militaire.

La Défense nationale présentera ensuite au Comité un rapport sur les délais de mise en œuvre progressive du SAJGI, les progrès réalisés dans l'administration et la fonctionnalité du SAJGI et les progrès réalisés dans la formation des utilisateurs du SAJGI d'ici le 30 juin 2022.